



PROTECTION SUISSE
DES ANIMAUX PSA

GUIDE · 1ER AOÛT ET SAINT-SYLVESTRE

Si votre animal a **peur** du bruit des feux d'artifice.

Pendant que de nombreuses personnes font la fête, les animaux vivent le 1er août et la Saint-Sylvestre comme un état d'urgence. Ces mesures vous permettront, à vous et à vos animaux, de passer la nuit plus calmement.



Bien protéger les animaux de compagnie

En tant que personne de référence, restez auprès de votre animal pour qu'il se sente le plus en sécurité possible.

Créez un coin de refuge. Un endroit familier et sombre où votre animal peut se retirer.

Atténuez le bruit. Fermez fenêtres et volets, tirez les rideaux ; une musique douce ou la radio adoucit les détonations.

Restez calme plutôt que de rassurer à l'excès. Un réconfort exagéré conforte l'animal dans son anxiété – comportez-vous le plus normalement possible.

Promenez les chiens uniquement en laisse et aux heures où aucun feu d'artifice n'est encore tiré.

Gardez les chats d'extérieur à la maison. Ils restent ainsi à l'abri de la frayeur et de la fuite.

Récompensez à chaque détonation. Donnez à votre chien une friandise ou un petit jeu à chaque détonation. Il associe ainsi le bruit à quelque chose d'agréable – l'une des méthodes les plus efficaces selon les études.

Laissez les chats anxieux décider eux-mêmes. Proposez plusieurs cachettes sombres, en hauteur et au sol. N'attirez pas et ne portez pas le chat.

Vérifiez la puce et l'enregistrement. Votre animal est-il pucé, enregistré dans la base de données, et vos coordonnées sont-elles à jour ? Les animaux perdus retrouvent ainsi plus vite leur foyer.

En cas de forte anxiété, consultez tôt le vétérinaire. Si les mesures ne suffisent pas, un soutien médicamenteux existe. Abordez-le à temps, pas seulement le jour de la fête.

Les diffuseurs de phéromones et les gilets anti-stress peuvent aider, mais ne remplacent pas l'entraînement.



Prendre soin des animaux de rente et sauvages

Les animaux domestiques ne sont pas les seuls à souffrir. Les détonations effraient aussi les animaux de la ferme, de la forêt et des champs. Pour les animaux de rente, des mesures concrètes existent ; pour les animaux sauvages, c'est surtout l'environnement qui compte.

Chevaux

Laissez-les dans leur environnement habituel. Une routine quotidienne normale et des congénères familiers apportent un sentiment de sécurité.

Sécurisez l'étable et la clôture au préalable. Vérifiez l'absence de trous, de fil barbelé, d'arêtes vives et d'obstacles – la plupart des blessures surviennent lors d'une fuite panique.

N'intervenez pas en cas de panique. Un cheval paniqué court sans voir et peut se blesser et blesser autrui. Assurez d'abord le calme, puis n'intervenez pas dans la fuite.

Préparez tôt les chevaux très craintifs. Une sédation relève du vétérinaire et se planifie des semaines à l'avance. L'accoutumance n'agit qu'hors saison, pas comme remède d'urgence la nuit des feux d'artifice.

Bovins et volailles

Bovins : préservez le calme. Fermez et obscurcissez l'étable si possible. Dans la mesure du possible, gardez les animaux à l'abri pendant les périodes intenses de feux d'artifice.

Volaille : évitez la panique de masse. Les animaux effrayés se serrent les uns contre les autres, avec un risque d'écrasement. N'allumez pas de feux d'artifice à proximité d'élevages sensibles.

Inspectez les pâturages après la fête. Ramassez tiges de fusée, fils et pièces métalliques. Les bovins les ingèrent avec le fourrage sans s'en rendre compte, ce qui provoque de graves maladies.

Animaux sauvages

Gardez vos distances. Un individu isolé ne peut guère protéger la faune. Qui fait la fête garde ses distances avec les cours d'eau, les forêts et les zones protégées.

Important à savoir : même de bonnes précautions réduisent le risque sans pouvoir l'exclure totalement.

En cas de dommages : documentez les dommages dus à la panique et à la fuite (photos, heure, témoins) et examinez la question de la responsabilité. L'existence de prétentions en responsabilité civile envers la personne ayant allumé le feu d'artifice dépend des circonstances.

EXTRA



Feu de joie et feu du 1er août : les tas de bois, un piège mortel

Cette partie ne s'adresse pas aux détentrices et détenteurs d'animaux, mais à toutes les personnes qui allument un feu de joie ou un feu de camp le 1er août. Chaque année, des hérissons, orvets, salamandres et crapauds brûlent dans les tas de bois où ils ont cru trouver refuge. Un peu de prudence permet de l'éviter.

Petits feux : n'empilez ou ne restructurez le tas de bois que le jour même. Si une nuit s'écoule, des animaux nocturnes s'y réfugient et ni le bruit ni le fait de fouiller ne les délogent.

Grands feux : installez une clôture de protection autour du tas afin qu'aucun animal ne s'y cache.

Construire correctement la clôture : 30–40 cm de haut, en matériau lisse et fermé. Inclinez légèrement les poteaux vers l'extérieur, enterrez la clôture de 5–10 cm pour que les animaux ne passent pas dessous. Ne retirez la clôture qu'1 à 2 heures avant l'embrasement. Vous évitez ainsi que des animaux ne se cachent juste avant. Les barrières à amphibiens conviennent parfaitement.

D'après la fiche d'information PSA « Animaux sauvages. Feux du 1er août ».

Check-list – pour que la nuit reste calme

- ☐ Puce et enregistrement vérifiés, coordonnées à jour
- ☐ Coin de refuge préparé et accessible
- ☐ Chat d'extérieur rentré à temps
- ☐ Chien promené en laisse avant la tombée de la nuit
- ☐ Fenêtres, volets et rideaux fermés
- ☐ Radio ou musique douce en fond sonore
- ☐ Animaux de rente : étable sécurisée, charges combustibles retirées
- ☐ Pâturage inspecté après la fête (déchets de feux d'artifice)

De nombreuses détentrices et de nombreux détenteurs d'animaux prennent chaque année d'importantes mesures de protection. Les atteintes et les risques ne peuvent toutefois pas être totalement évités. C'est pourquoi la Protection Suisse des Animaux PSA s'engage en faveur d'une réglementation nationale des feux d'artifice privés bruyants.

En savoir plus : tierschutz.com